

---

La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) a pour objectif de sortir du modèle de l'agro- industrie pour réaliser l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Elle repose sur trois piliers : une allocation universelle de 150 euros par mois fléchée pour l'achat de produits alimentaires ; un conventionnement des acteurs et des produits hors des enseignes de l'agro-industrie ; un financement par une nouvelle cotisation sociale sur la valeur ajoutée des entreprises. Cette perspective pose plusieurs problèmes.

Vous pouvez lire cet article pleine page [ici](#)